

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 16 mars 2021

C'est officiel : la PA22+ est suspendue !

Après le Conseil des États, le Conseil national est favorable à la suspension de la PA22+. Le report de la prochaine politique agricole est donc scellé, et il reste désormais assez de temps pour procéder aux ajustements nécessaires qui s'imposent de toute urgence.

Le message relatif à l'évolution future de la Politique agricole à partir 2022 présente plusieurs conflits d'objectifs. Les agriculteurs devraient devenir plus compétitifs face aux pays étrangers et répondre à des exigences environnementales supplémentaires, auxquelles les denrées alimentaires importées ne seraient pas soumises. Dans son message, le Conseil fédéral assume la réduction à 52% du taux d'auto-alimentation, alors qu'il voudrait mettre en œuvre l'article constitutionnel 104a sur la sécurité alimentaire, adopté il y a peu par une très large majorité du peuple. Or, cet article prévoit que la Confédération doit assurer l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires. En ce sens, le Conseil fédéral avait évoqué, le 7 mars 2017 au Parlement, un taux d'auto-alimentation de 60 %.

L'USP salue la décision du Conseil national, qui laisse assez de temps pour reconsidérer la future politique agricole et résoudre les conflits d'objectifs. Le postulat qui charge le Conseil fédéral de clarifier au préalable différents points liés à l'orientation future de la politique agricole constitue un pas important vers une politique globale en faveur d'une alimentation saine et d'une production alimentaire durable. Par ailleurs, le Conseil national s'oppose aux coupes dans les enveloppes financières agricoles. Il souhaiterait les maintenir au même niveau et les fixer pour les années 2022 à 2025.

Renseignements :

Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54

Francis Egger, vice-directeur de l'USP, tél. 079 280 69 66

www.sbv-usp.ch